

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- représentés 0
- Excusé 0

Date de la convocation : 20/11/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24/11/2017

OBJET : Contrat avec un Coordinateur Sécurité, Protection, Santé .

L'an deux mille dix sept et le 24 novembre à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

Présents : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, ROSELLO José.

Madame Lætitia MARTY a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du marché de travaux en cours pour l'extension et la reconstruction de la salle des fêtes nous sommes dans l'obligation de désigner le Coordinateur Sécurité Protection de la Santé. (Coordinateur SPS).

Le maître d'œuvre de l'opération, Philippe Bruniquel, qualifié pour cette coordination, a fait une proposition à hauteur de 0,75% du montant prévu de l'opération, soit la somme de 1 485 € HT.

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal qu'il a accepté et signé ce contrat avec le cabinet d'architecte Philippe Bruniquel pour un montant total de 1 485 € HT soit 1 782 € TTC avec les échelonnement de paiement suivants :

Fin de phase conception	720 € HT
Mi chantier	400 € HT
Fin du chantier et reùmise DIUO	365 € HT



Après en avoir délibéré, Le conseil municipal , à l'unanimité :

- Approuve le choix du Coordinateur SPS , Philippe Bruniquel et la signature du contrat ;
- Autorise M . le Maire à signer tous document utiles à cette fin.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'État le 27 novembre 2017

A handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de BAX", "31310 BAX", and "HAUTE-GARONNE".

Le Maire, P.BEDEL

A handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de BAX", "31310 BAX", and "HAUTE-GARONNE".